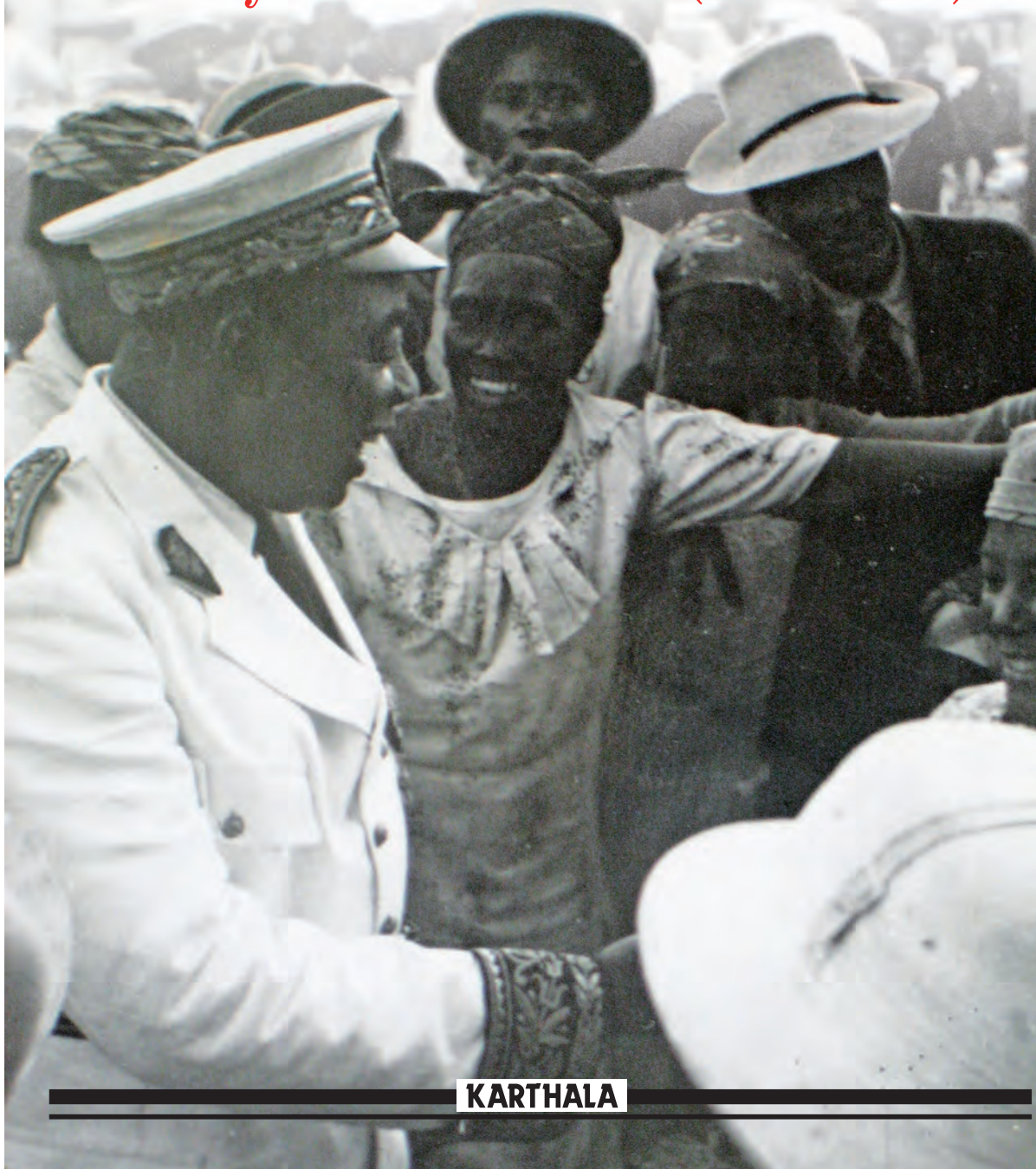

Arlette Capdepuy

Félix Éboué

De Cayenne au Panthéon (1884-1944)



KARTHALA

Comment comprendre cette figure historique exceptionnelle qu'est Félix Éboué et surtout pourquoi fait-elle l'objet d'une si grande méconnaissance, alors même qu'il fut le premier homme noir à entrer au Panthéon, en grande pompe, au côté de Victor Schoelcher en 1949, cinq ans seulement après sa mort ? Dans cette biographie, la première en langue française à aborder l'homme en profondeur, Arlette Capdepuuy montre toute la complexité du personnage.

Descendant d'esclave, Guyanais parfaitement assimilé, il sera le premier « indigène » à accéder, comme gouverneur de l'AEF, au rang le plus élevé de l'administration coloniale. Il a ainsi pu être vu tantôt comme un agent de la colonisation, tantôt comme symbole d'une œuvre civilisatrice en laquelle il croyait. Félix Éboué représente enfin la figure héroïque du ralliement de l'Empire colonial français à la France libre du Général de Gaulle, en étant un des premiers à le rejoindre et en organisant la Conférence de Brazzaville.

Homme de son temps et de la III^e République, Félix Éboué en représentait aussi ses contradictions. C'est ce que l'auteur révèle dans cet ouvrage, aussi bien dans la profusion et la minutie des données recueillies dans les archives les plus variées et inédites, que dans son ambition d'illustrer une figure d'exception dont le parcours traverse les grands événements de la première moitié du XX^e siècle et permet de mieux en saisir aujourd'hui leurs complexités.

Arlette Capdepuuy, agrégée d'histoire-géographie, docteur en histoire contemporaine est chercheuse associée au CEMEC (Centre d'études des mondes modernes et contemporain) à l'Université Bordeaux Montaigne.

Avec le soutien du



FÉLIX ÉBOUÉ
DE CAYENNE AU PANTHÉON, 1884-1944

KARTHALA sur Internet :

www.karthala.com

Palement sécurisé

Couverture : *Le gouverneur Félix Éboué à la Guadeloupe*
Fondation Charles de Gaulle

© Éditions KARTHALA, 2015
ISBN : 978-2-8111-1419-0

Arlette Capdepuy

Félix Éboué
de Cayenne au Panthéon
1884-1944

Éditions Karthala
22-24 boulevard Arago
75013 PARIS



Carte 1 : *De Cayenne au Panthéon, 1884-1949*
 Cartographie : Vincent Capdepuy (UMR Géographie-cités, E.H.GO)

« La Patrie, l'État, l'Empire sont en deuil de Félix Éboué, Gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française, Compagnon de la Libération. Chaque Français sait et se souviendra qu'en maintenant en guerre, aux pires moments de notre Histoire, le territoire du Tchad dont il était le gouverneur, Félix Éboué a arrêté aux lisières du Sahara l'esprit de capitulation [...et] a assuré une base de départ au triomphe de l'honneur et de la fidélité. Félix Éboué, Grand Français Africain est mort à force de servir. Mais voici qu'il est entré dans le génie de la France ». *De retour à Alger le 18 mai 1944, Charles de Gaulle prononce un hommage à Éboué.*

« Éboué [...] était un symbole de fraternité pour les Français et prouvait que le racisme n'appartient pas à leur culture ».

René Pleven, commissaire aux Colonies, représentant le général de Gaulle aux obsèques d'Éboué au Caire le 19 mai 1944.

Préface

Il fut un temps où la biographie était considérée comme un genre secondaire par les historiens « de métier » ; seule les « masses » créaient l'Histoire... Aujourd'hui, on ne compte plus les biographies des « grands hommes » signées par les plus respectés des historiens contemporains. Aussi l'entreprise consistant à se lancer dans la même voie représentait une sorte de défi, d'autant plus qu'il existait déjà une biographie faisant autorité du personnage dont la vie est retracée ici¹. Mais, Mme Capdepuuy a eu suffisamment de courage, de patience – et d'innocence – pour s'engager dans cette aventure et... la réussir. Il est vrai qu'elle s'est pourvue de toutes les armes et munitions nécessaires pour cela, car aborder sans crainte la vie d'un « homme illustre » était une sorte de pari risqué.

Illustre, Éboué le fut en son temps au point d'être « panthéonisé » en 1949. Mais c'est aussi un homme relativement oublié ; il est d'une autre génération et, surtout, d'un univers périmé. Certes, Éboué est, encore et avant tout, le tout premier haut-responsable français qui répondit à l'Appel du général de Gaulle, et ce dernier reconnut toujours en lui « *cet homme d'intelligence et de cœur, ce noir ardemment français, ce philosophe humaniste* (qui) *répugnait de tout son être à la soumission de la France et au triomphe du racisme nazi* »². Certes, il fut tout cela. Cependant, ce descendant d'esclaves fut aussi un colonial, et même dira-t-on un colonialiste. Il y a là un paradoxe que les générations actuelles ont du mal à admettre, sinon à comprendre. Car colonialiste, il le fut avec sincérité,

1. Brian Weinstein, *Eboué*, New York, Oxford University Press, 1972.

2. Charles De Gaulle, *Mémoires de Guerre, L'Appel, 1940-1942*, Plon, 1954, p. 91.

les yeux grands ouverts, en choisissant puis en menant une carrière d'administrateur colonial en Afrique.

Il fut même parfois un administrateur à poigne : d'abord dans cet Oubangui qu'il connut sans doute mieux que personne puisqu'il y passa pratiquement vingt-deux ans, qu'il y connut ses deux premières compagnes avant d'atteindre les plus hautes responsabilités à la tête de l'AEF jusqu'à ce qu'il lâchat prise, épuisé par une carrière africaine trop intense. Malade et handicapé, il ne put même pas présider la fameuse Conférence de Brazzaville à la préparation de laquelle il avait tant œuvré dans les années précédentes. C'est donc d'abord ce parcours que restitue Arlette Capdepuuy. Mais aussi ses passages moins connus au Soudan français (actuel Mali) et aux Antilles, en Martinique et à la Guadeloupe où il dut faire face à un imbroglio d'intrigues politiques et de tensions sociales et raciales tel que tout autre que lui aurait probablement baissé les bras. Pas lui. Avec un courage remarquable il sut rester fidèle à une ligne de conduite difficile qu'il résumait ainsi : « Je préférerais prendre le bateau plutôt que de me mettre à la remorque d'un parti politique ». Lui en voulut-on à Paris ? A lire Arlette Capdepuuy, il semble qu'on ne lui pardonna pas de s'être laissé piéger par les politiciens locaux. En tout cas, il interpréta comme une sanction son rappel brutal à Paris et sa nomination au Tchad.

Nommé à la tête de ce territoire dédaigné, il en mesure tout de suite la valeur stratégique en cas de conflit international. L'épreuve arrive en 1940. Arlette Capdepuuy retrace l'évolution extrêmement prudente, bien à l'image du personnage, entre le 7 juillet et le 26 août - au passage remarquons qu'une des tâches majeures de l'historien est la reconstitution des faits dans leur plus grande minutie événementielle lorsqu'il s'agit de moments aussi importants que ceux qui engagent non des individus mais des peuples par les hommes qui ont entre les mains le pouvoir de la décision suprême.

Le livre d'Arlette Capdepuuy est neuf également sur bien d'autres points. Par exemple, et à juste raison, elle souligne des dimensions négligées de son personnage : sa curiosité intellectuelle qui en firent un savant linguiste encore reconnu, son engagement pour la pratique et la promotion du sport comme valeur républicaine d'intégration et, dira-t-on aujourd'hui, de sociabilité, sa conception du métier d'administrateur colonial fondée sur un mélange d'autorité et de paternalisme. Celui qui était appelé « Papa Éboué » croyait à la « mission civilisatrice » de la République, mais il

partageait aussi une profonde affinité avec les populations qu'il eut à administrer.

Il fut enfin un homme engagé mais absolument pas identitaire, encore moins révolutionnaire, et c'est peut-être ce qui l'a rendu moins intéressant qu'un Fanon ou un Césaire aux yeux de certains plus tard, mais il fut pourtant engagé dans une gauche progressiste, celle de Blum ou de Moutet, de la Ligue des droits de l'Homme et de la Franc-maçonnerie de la III^e République. A cet égard, le démontage des réseaux de relations opéré par Arlette Capdepuuy permet de se rendre compte de l'importance des « hommes de réseaux » dans la carrière d'Éboué, en particulier de son protecteur, Blaise Diagne, au moins jusqu'à la mort de ce dernier en 1934. Mais elle souligne également l'importance de l'amitié pour Éboué, des amitiés fidèles comme celle d'Yvon Delbos, ou plus tardives comme celle de Gaston Monnerville. Ces relations et ces amitiés le situent dans une gauche fort peu contestatrice dira-t-on. Oui, c'est vrai, et un des paradoxes de cet homme, qui adhéra au parti socialiste mais fut d'abord un grand commis de l'Etat, un légaliste, est qu'il choisit finalement la dissidence vis à vis de l'Etat qu'il était censé servir.

C'est qu'à sa manière Éboué fut un insoumis. Lorsqu'il était administrateur en Oubangui, il entra en opposition avec sa hiérarchie, soutint son ami René Maran le pestiféré ; lorsqu'il fut gouverneur en Martinique et en Guadeloupe, il n'accepta pas d'être à la botte des politiciens locaux ; lorsqu'il fut gouverneur au Tchad, il se rebella.

« Humaniste colonial », cela paraît pour le moins obsolète, voire choquant, aujourd'hui pour ceux qui n'y voient que contradiction ou hypocrisie. Pourtant, Félix Éboué le fut avec sincérité et grandeur lui qui, toute sa vie prôna de « jouer le jeu ». Il crut à des valeurs d'assimilation et il repose aux côtés de Victor Schœlcher au Panthéon. Il faut remercier Mme Capdepuuy de lui rendre une place prééminente dans un roman national pas si passéiste que cela.

Marc MICHEL

Remerciements

Cet ouvrage a été rédigé à partir d'une thèse de doctorat intitulée « Félix Éboué, 1884-1944 – Mythe et réalités coloniales » et dirigée par le professeur Bernard Lachaise. Ce dernier m'a fait confiance quand, encore enseignante au lycée, je me suis engagée dans la recherche. Pendant six ans, avec patience, exigence, rigueur, il m'a guidée vers les différents centres d'archives où je pouvais aller à la découverte de toutes les facettes de cet « homme illustre » aujourd'hui méconnu qu'est Félix Éboué. Qu'il trouve ici l'expression de ma très profonde reconnaissance.

L'ouvrage n'aurait pas existé sans les encouragements des membres du jury et je leur en sais gré à tous : Sylvie Guillaume, Bernard Lachaise, Marc Michel, Jean-François Muracciole et Jean-Pierre Sainton. Je remercie tout particulièrement les professeurs Bernard Lachaise et Marc Michel pour avoir été, après la soutenance de thèse, les professeurs disponibles, réactifs et constructifs, généreux pour leurs encouragements comme pour leurs remarques exigeantes, précieuses sur des sujets qu'ils connaissent bien : le général de Gaulle et le gaullisme pour Bernard Lachaise, l'Afrique subsaharienne pour Marc Michel.

Le travail de recherche, toujours excitant et stimulant, a été aussi facilité par l'aide et les conseils des directeurs, archivistes et documentalistes attachés aux nombreux fonds consultés ; je les remercie chaleureusement. Plus particulièrement, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance pour l'accueil et l'aide que j'ai toujours reçu à la Fondation Charles de Gaulle. Je dois dire combien l'appui de Nathalie Sage-Pranchère, archiviste à la

Fondation a été précieux. J'adresse mes plus vifs remerciements au conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle, aux ANOM d'Aix-en-Provence et au CEMMC dirigé par Michel Figeac à l'Université Bordeaux Montaigne qui ont soutenu le projet de publication.

Je dois dire ma dette amicale et reconnaissante pour tous ceux qui ont accompagné ce travail. Je leur dois aussi beaucoup. Je ne peux oublier la participation de mes enfants par leur accueil, leurs critiques, les corrections apportées, la réalisation des cartes, tous points qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage. Infiniment précieuse enfin a été la présence rassurante et l'aide efficace de mon époux qui a accepté d'entendre parler tous les jours de Félix Éboué...

Principaux sigles et acronymes

ADG	Archives départementales de la Guadeloupe
AEF	Afrique équatoriale française
AFL	Afrique Française Libre
AN	Archives nationales
AOF	Afrique occidentale française
ANOM	Archives nationales d’outre-mer (Aix-en-Provence)
Arch. Mun.	Archives municipales
CARAN	Centre d’accueil et de recherche des Archives nationales
CFLN	Comité français de Libération nationale (Alger)
CN	Comité National
CFCO	Chemin de fer Congo – Océan
ENFOM	Ecole nationale de la France d’Outre-Mer
FCDG	Fondation Charles de Gaulle
FFL	Forces Françaises Libres
GLF	Grande Loge de France
GODF	Grand Orient de France
IAA	Inspecteur des affaires administratives
IHTP	Institut d’Histoire du Temps Présent

JO	Journal Officiel
LDH	Ligue des Droits de l'Homme
MAE	Ministère des Affaires étrangères
RPF	Rassemblement du Peuple Français
RTST	Régiment des tirailleurs sénégalais du Tchad
SFHOM	Société française d'histoire d'Outre-Mer
SFIO	Section française de l'Internationale ouvrière

Introduction

Pendant cette semaine de novembre 2013, Félix Éboué est de nouveau dans les rues de Brazzaville¹. Il est là avec la population et aux côtés des tirailleurs sénégalais ; sa stature imposante est encore là dans la salle qui a abrité la conférence de Brazzaville et qui, aujourd'hui, est ouverte à tous les vents sur les bords du Congo. Brazzaville, qui fut capitale provisoire de la France libre, une capitale bercée par le fleuve et qui s'étire toujours plus loin au cœur de l'Afrique, Brazzaville se souvient ...

Après la disparition de Félix Éboué en mai 1944, cinq ouvrages se sont succédé, rédigés par des proches qui ont forgé un personnage entré tout droit dans la légende². Cinq autres biographies ont suivi entre les années 1984 et 2008, confortant sur le long terme le mythe qui s'était construit. Un consensus général s'était établi pour présenter Éboué comme un homme d'exception : un Guyanais parfaitement assimilé qui accède au rang le plus élevé de l'administration coloniale, un héros de la France libre, un résistant de la première heure qui aurait entraîné toute l'Afrique équatoriale, un pionnier des réformes indispensables à mener dans l'espace Guyane-Caraïbes-Afrique noire, un précurseur de la décolonisation. En réaction, dès 1945, des articles présentaient Éboué comme un descendant d'esclaves devenu colonialiste, un administrateur qui aurait participé aux crimes coloniaux, un homme qui aurait « trahi » ses origines. Éboué érigé

1. « Images et histoire », colloque et festival de cinéma et d'histoire, du 17 au 22 novembre 2013 sur le thème « Brazzaville, capitale de la France libre », organisé par Louis Estienne, professeur d'histoire, Lycée français Saint-Exupéry, Brazzaville.

2. FCDG, Fonds Éboué F22/23, dossier 1. Message de De Gaulle le 18 mai 1944.

en mythe puis décrié et oublié, la présentation n'allait pas sans trahir l'Histoire.

Ces paradoxes ont fixé les objectifs de ce livre : reprendre les archives, les analyser, les critiquer pour retrouver « des réalités coloniales », permettre une compréhension globale de l'homme au-delà des représentations qui semblaient s'imposer, le présenter dans un contexte dépassonné soixante-dix ans maintenant après sa mort.

Un premier travail conduit par Brian Weinstein³ a permis de sortir de l'hagiographie et de l'instrumentalisation politique. Pour la première fois, un historien américain a pu consulter un fonds d'archives inexploité – « les papiers » conservés par Mme Éboué – auquel se sont ajoutées des archives en Afrique – dont certaines ont disparu – en Angleterre, aux États-Unis. Son livre, publié en 1972, ouvrait de nouvelles perspectives sur la vie, la carrière, la pensée de Félix Éboué. Dans la continuité de ce travail, des colloques⁴ ont apporté des mises au point dans les années 1980 et 2000.

Cet ouvrage a pour ambition d'apporter encore un nouvel éclairage. Il se situe dans le sillage tracé précédemment par Weinstein en tenant compte du renouvellement du genre biographique. La relecture des archives a ouvert des aspects méconnus du travail, de la personnalité d'Éboué, des conditions dans lesquelles il a construit son identité. Son itinéraire, son action, ses idées, les problèmes qu'il a rencontrés, sont mis en perspective tout en étant insérés dans une histoire totale. S'il eut un destin singulier, Éboué fut un homme de son époque. Il a partagé avec ses contemporains bien des idées, bien des projets, bien des illusions. Il a toujours cru en sa mission civilisatrice. Il a toujours cru qu'il pourrait apporter des réformes politiques, économiques, sociales, morales. Sa vie s'inscrit dans une interrogation sur l'esclavage en Amérique et en Afrique, sur la colonisation en Afrique noire, sur l'administration des Antilles-Guyane, sur les rapports entre Noirs et Blancs dans les « vieilles colonies »⁵. Sa vie nous questionne sur l'identité de la France contemporaine. Il serait vain de penser que par

3. Weinstein Brian, Éboué, New York, Oxford University Press, 1972.

4. Josette Rivallain et Hélène d'Almeida-Topor (Dir.), *Éboué, soixante ans après*, Actes du colloque organisé en 2004 à la demande du ministère de l'Outre-mer et publié en 2008 par la SFHOM. En 2005, la société d'histoire de la Guadeloupe organisait à son tour un colloque consacré à Éboué.

5. Les « vieilles colonies » sont la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, la Réunion qui deviennent des départements d'outre-mer le 19 mars 1946.

illusion biographique⁶, il y a réponse à tout. L'absence de « mémoires », la disparition durant l'Occupation de nombreuses archives (de la SFIO, de la Franc-maçonnerie, de la Ligue des Droits de l'Homme) laissent ouvertes bien des questions.

Cependant, de nombreuses sources archivistiques ont permis de compenser ces manques : à Paris, le fonds Éboué (conservé rue de Solferino, à la fondation Charles de Gaulle), certains fonds des archives nationales du CARAN (pour de Gaulle) et des archives militaires à Vincennes. Il faut ajouter de nombreux fonds d'institutions et d'archives privées (pour Pleven, Laurentie, Cassin), des dossiers de l'Ordre de la Libération et du Mémorial Leclerc. A Aix-en-Provence, aux ANOM, peuvent être consultés aujourd'hui tous les rapports administratifs, les dossiers des gouverneurs généraux et des gouverneurs de l'Oubangui, les dossiers des collègues d'Éboué. Cette quête a conduit jusqu'aux Archives départementales de la Guadeloupe. Parmi toutes ces archives, certaines sont débloquées depuis peu ; d'autres sont fragiles et peu consultées comme le riche « Fonds Incendie » à Pointe-à-Pitre. Les débats et les positions qui se sont affirmés depuis les années 1980 ont guidé notre réflexion et fixé notre but : sortir Éboué d'un consensus général préexistant ou d'une condamnation sans appel, le replacer dans l'histoire de la colonisation, dans l'histoire de la III^e République, de l'Empire colonial et de la Seconde guerre mondiale puis prendre acte. Quel homme a-t-il été ?

Nous avons voulu retracer l'histoire de la famille Éboué et de son entourage familial, les replacer dans un contexte mieux connu aujourd'hui. Il fallait aussi présenter l'administrateur colonial qu'a été Félix Éboué à travers les différents postes qu'il a occupés entre 1909 et 1944. Premier administrateur noir à disposer de l'autorité de l'État, Éboué en use autant pour le fonctionnement du service public que pour poser un regard interrogateur sur les populations noires qu'il administre. Il n'a jamais été un acteur passif. Il n'a cessé toute sa vie de réfléchir sur les relations entre les hommes, sur leur avenir, sur le choix d'une administration et d'une politique coloniale. Non qu'il soit le seul administrateur à penser une idéologie sur le fonctionnement de l'Empire mais, à partir des réalités dans lesquelles il vit et travaille, il a la particularité de poser la question du mode d'administration sous l'angle de l'appartenance raciale. On a pu

6. Pierre Bourdieu, L'illusion biographique dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, janvier 1986, p.69-72.

alors s'interroger : n'a-t-il été qu'un instrument de l'œuvre colonisatrice de la III^e République parce qu'il était noir ? Parce qu'il était socialiste ? Parce qu'il était franc-maçon ? N'a-t-il été qu'un témoin et un acteur incontestable d'une colonisation triomphante ? En définitive, ne fut-il qu'un alibi ou plus que cela ? Quel regard a-t-il posé lui, un Noir, sur ses contemporains noirs et blancs ?

Ses choix et ses idées, son dynamisme, son originalité dans un corps d'administration conservateur en font un personnage atypique. Notre propos est de faire ressortir qu'il est à la fois un homme représentatif de l'élite noire de son temps et de l'élite coloniale de la III^e République, un Guyanais et un Republicain ; qu'il est ancré dans son époque par les réseaux auxquels il a appartenu ; qu'il est aussi celui qui a participé par sa curiosité intellectuelle, sa conception du métier à des mouvements novateurs comme par exemple l'étude des populations de l'Oubangui. Alors que ces recherches étaient mal vues par l'administration, il a entrepris un véritable travail d'ethnologue reconnu par les spécialistes. C'est par sa pratique qu'il a pris conscience des cultures africaines et que tout naturellement il a pénétré le milieu intellectuel afro-antillais où naît le mouvement de la négritude dont il a été un membre reconnu et oublié aujourd'hui.

Éboué était pourtant devenu « l'homme illustre » entré au Panthéon cinq ans seulement après sa mort ; il s'imposait alors sans discussion, comme un modèle. L'icône était devenue un mythe. Sans anachronisme, sans être dupe de l'instrumentalisation qui a pu être faite et peut être encore faite aujourd'hui d'un homme présenté comme étant hors du commun, il fallait décrypter comment et pourquoi une telle image s'est construite. L'objectif a été de montrer une dimension moins héroïque d'un personnage ancré dans son époque et de mettre en relief certains points méconnus de sa carrière, certaines facettes de sa personnalité passées sous silence ou présentées de façon polémique ou manichéenne. Bref, il fallait mettre en évidence ce qui était resté dans l'ombre, aussi bien ses échecs, ses difficultés, les coups bas dont il a été victime que ses objectifs, son ambition, ses réussites. Sa personnalité apparaît complexe. Sa pensée politique s'est constituée à travers les expériences traversées aussi bien que par les influences d'hommes politiques, de militaires, d'administrateurs qu'il a côtoyés. Rien n'était déterminé à l'avance. Rien n'a été facile et pourtant le « broussard » qu'il a été, a pu devenir gouverneur général à Brazzaville.

Éboué n'est pas que cet administrateur colonial. L'homme doit être pris dans sa globalité. Il n'est pas non plus uniquement le « grand homme » ou le « colonialiste » auquel on voudrait le réduire. Pour accéder à la nature d'Éboué, nous avons cherché au plus profond pour trouver toutes les facettes d'un homme audacieux et original, trouver comment son action, sa méthode, son sens de l'humain, partout où il est passé, ont contribué à poser des questions sur l'administration coloniale, sur la politique menée par la République, sur le rôle d'un représentant de l'État, sur le rôle des institutions, sur les rapports entre les hommes, sur le sens de la vie.

Tel Janus, Éboué a deux faces : d'un côté, un administrateur colonial noir, un politique, et de l'autre, un intellectuel humaniste. Pour comprendre comment ces deux aspects se sont articulés, la première partie déroule les années de formation et l'expérience de l'Oubangui-Chari. La seconde partie est consacrée aux aléas de sa carrière jusqu'à 1940. Pour montrer que rien n'était joué à ce moment où il obtient le poste exceptionnel de gouverneur général à Brazzaville, l'action d'Éboué a été placée dans une troisième partie distincte. Les deux dernières parties rassemblent ce qui a trait à la spécificité d'Éboué et à sa mémoire.

PREMIÈRE PARTIE

1884-1931

L'émergence d'un individu

La vie de Félix Éboué et sa carrière s'inscrivent dans l'histoire de la III^e République et de l'empire colonial. La Guyane d'où Félix Éboué est originaire, est l'une des « quatre vieilles colonies »¹, une survivance du premier empire colonial que la France a commencé à édifier au xvi^e siècle. Après la libération des esclaves en 1848, les Blancs sont nombreux à avoir quitté la colonie. L'évolution économique et sociale contribue alors à l'émergence d'une couche nouvelle de population de couleur, qui a l'ambition de s'intégrer voire même de s'assimiler aux Français blancs. C'est dans ce milieu actif, instruit, diplômé et revendicatif qu'est né Félix Éboué : la Guyane a été sa première chrysalide, marquée du sceau de la métropole. C'est dans ce milieu où il est choyé et surveillé que le jeune Éboué reçoit les valeurs qui resteront les siennes toute sa vie. Influencé par son entourage familial, il pense déjà servir dans l'administration coloniale.

Ses résultats scolaires lui permettent d'être envoyé à Bordeaux pour terminer ses études secondaires. En 1908, il sort de l'École coloniale où il s'était inscrit dans la toute récente section Afrique. Il demande à être affecté en Afrique noire, « le berceau de ses ancêtres ». Il devient un témoin et un acteur de la colonisation. L'Empire français est alors un vaste ensemble, d'une grande diversité structurelle avec des administrations et des statuts différents, des populations variées et hétérogènes, au passé plus ou moins ancien. Ce qui s'y passe n'est pas toujours bien connu en métropole. L'ignorance est même habituelle en matière coloniale². Certaines régions sont encore peu pénétrées et leurs populations sont rebelles aux colonisateurs. La rude école de l'Afrique permet à Félix Éboué de révéler une personnalité forte, riche, qui n'est pas sans ambiguïté.

1. La Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion.

2. Pierre Messmer, *Les Blancs s'en vont*, A. Michel, 1998. Chapitre VIII, Départements d'outre-mer, p.181-203.

1

1884-1908

L'influence de la métropole

La Guyane, lointaine « France équinoxiale », est une terre française depuis François I^{er}. Au XIX^e siècle, elle reste encore une terre lointaine, délaissée, peu peuplée. Ce territoire n'a jamais été l'eldorado espéré par les colons : le climat, les maladies, la rareté de la main-d'œuvre lui ont donné une réputation de pays difficile. L'année 1848 marque une césure importante. Les décrets de mars et avril 1848 sont connus à Cayenne le 2 mai et l'abolition de l'esclavage, proclamée par le commissaire général de la République, devient réalité le 10 août 1848. Il n'y a plus, pour les Blancs qu'à désertir une colonie déjà difficile à exploiter avec des esclaves. Après 1848, une couche de la population noire, dotée d'une petite instruction, désireuse de s'intégrer rapidement, commence à prendre les rênes de la colonie. Parmi ces « nouveaux libres », certains deviennent cultivateurs propriétaires comme l'oncle de la mère d'Éboué. Dans la génération suivante plus diplômée, d'autres, dont plusieurs membres de l'entourage du père de Félix Éboué, accèdent à des fonctions économiques, administratives et judiciaires importantes. Ils revendiquent l'assimilation avec les mêmes droits politiques et civils que les Français de métropole et la reconnaissance de ces droits sans discrimination raciale. Ce milieu actif, instruit, dynamique, forme une élite intellectuelle qui correspond à l'émergence d'une classe moyenne qui se sent responsable de ses actions,

de son comportement au nom des valeurs transmises par la métropole. C'est dans ce groupe social que naît Félix Éboué en 1884. Descendant d'esclaves, Félix Éboué reçoit là des idées, son patriotisme, sa culture républicaine : ce fonds, renforcé par l'école de la République, a constitué le socle idéologique de toute sa vie.

Chronologie³

26 décembre 1884 : Naissance d'Adolphe Félix Sylvestre Éboué à Cayenne.

1898 : Décès de son père, Yves Éboué. Félix Éboué suit sa scolarité à l'école primaire puis au collège de Cayenne.

1901 : Émile Merwart, gouverneur par intérim de la Guyane, signe le décret qui accorde à Éboué une demi-bourse pour poursuivre ses études en France.

Octobre 1901 : Félix Éboué arrive à Bordeaux pour entrer au lycée Montaigne.

1905 : Il obtient le baccalauréat et décide de poursuivre ses études à Paris.

1906 : Il est admis à l'École Coloniale et s'inscrit à la Faculté de Droit.

1908 : Sort breveté de l'École Coloniale⁴.

30 novembre : Affecté à Madagascar. *Arrêté officiel qui le nomme élève-administrateur.*

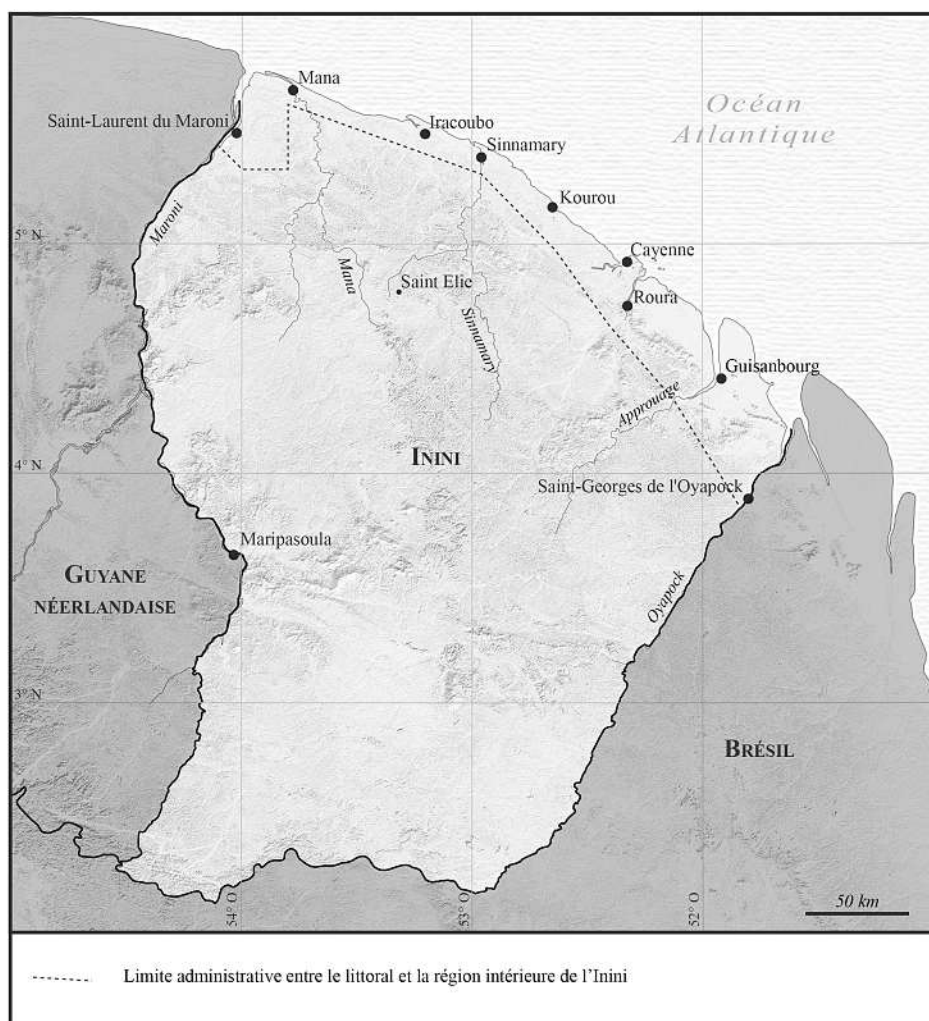
22 décembre : Mis à la disposition du gouverneur général du Congo et dépendances.

24 décembre : Début du service administratif de Félix Éboué.

25 décembre : Départ de Bordeaux.

3. Les chronologies ont été réalisées à partir des archives : ANOM, *dossier personnel Éboué*, EE/II/4094/1 ; *cartons des rapports de l'AEF* de l'année 1910, D 4 (3) / 17 à l'année 1931, D 4 (3) /41 et FCDG, fonds Éboué carton F 22/3.

4. ANOM, *ibid.*, Éboué est classé 23^e sur 27 au classement général et 14^e sur 17 admis dans la section africaine.



Carte 2 : La Guyane française

Un héritage pleinement assumé

Félix Éboué naît à Cayenne le 26 décembre 1884 dans une famille dont l'histoire est liée à la colonisation de la Guyane et à l'esclavage. Le jeune Félix a eu connaissance de ce passé par sa grand-mère paternelle, Marie-Gabrielle Éboué qui vivait dans la maison familiale. Rien ne permet de savoir si elle avait été mariée, vivait seule ou en concubinage comme cela était le cas pour la majorité des esclaves. C'est elle qui a transmis le patronyme d'Éboué à ses enfants, Colette et Yves. À partir du père de Félix Éboué, Yves, le patronyme se fixe, passant de Héboé ou Eboé à Éboué.

L'aïeul serait arrivé au début du XIX^e siècle, transporté de la côte occidentale de l'Afrique vers la Guyane pour y travailler sur une habitation c'est-à-dire un domaine situé à Roura, un quartier au sud de Cayenne. Le maître aurait laissé à son esclave un nom africain : Héboé ou Eboé. L'origine du mot est incertaine mais l'aïeul a conservé son nom ce qui est un fait assez rare pour un esclave qui, en général, était dépouillé de tout. Cet arrière-grand-père et sa compagne Henriette travaillaient à Roura. Quand les esclaves ont été déclarés libres en vertu du décret du 27 avril 1848, Henriette a quitté sa plantation pour la région d'Approuague, une petite ville proche de la frontière du Brésil. De nombreux esclaves ont ainsi tourné le dos à leur passé pour se donner la preuve de leur liberté. Yves, le fils de Marie Gabrielle Éboué, la fille d'Henriette, est né à Approuague le 28 mai 1851⁵. Il a fait ses études primaires et secondaires chez les Frères de Ploërmel à Cayenne. Là, il a rencontré Aurélie Léveillé. À force de travail, le père de Félix, est devenu un homme important, sous-directeur puis directeur d'un placer aurifère au service de l'entreprise qui exploitait les gisements aurifères de Saint-Élie⁶. Il restait dix-huit mois, retournait voir sa famille à Cayenne puis repartait sur le placer. « À Cayenne, l'abondance régnait. [...] Presque tout le monde, en fait, vivait de l'or »⁷. Réputé intègre, droit, ferme, en raison de son expérience et de son caractère, il s'est vu confier la direction de placers importants.

5. FCDG, Fonds Éboué, F 22/23.

6. La société de Saint-Élie dans le bassin du Sinnamary est une des trois entreprises à s'être lancées dans la mécanisation de l'extraction de l'or des filons de quartz aurifères et elle est la seule à avoir obtenu des résultats appréciables. Serge Mam Lam Fouck, *Histoire générale de la Guyane. Les grands problèmes guyanais : permanence et évolution*, Ibis Rouge éditions, 1996, p.126.

7. Jean de La Roche, *Le gouverneur général Félix Éboué, 1884-1944*, Hachette, 1957.

Esprit tenace, d'une grande curiosité, il s'est rapidement imposé. Conseiller municipal pendant un temps, il a entretenu des relations avec des notabilités de Cayenne. Le couple formé par Yves Urbain et Aurélie Éboué s'est installé dans une maison, rue Christophe Colomb, dont ils étaient propriétaires. Sans être riche, la famille connaissait une petite aisance et une notoriété. Ils étaient représentatifs de la petite bourgeoisie créole. Quand Yves décède prématurément le 15 juillet 1898, Aurélie, femme de caractère, prend en mains la gestion des biens et l'instruction des cinq enfants⁸.

Par sa mère, Félix Éboué appartient à la famille Léveillé. Jean-Baptiste et Rosie Léveillé ont eux aussi été esclaves sur une habitation de Roura, mais, après la libération de 1848, ils sont restés vivre sur la plantation où ils travaillaient. Trois enfants sont nés : Palmyre, Jean-François et Dorina. En 1851, Jean-Baptiste est inscrit comme « cultivateur » sur l'habitation Sainte-Anne, dans la commune de Roura⁹. Le mot ne signifie pas qu'il est propriétaire. Dans ce milieu modeste, l'évolution du statut social des enfants nés dans les années 1850, apparaît très rapide. Palmyre est inscrite comme cultivatrice sur l'habitation Sainte-Anne où ses parents étaient eux-mêmes cultivateurs ; mariée à Hippolite, elle a eu de lui quatre enfants : Sylvestre, deux jumelles Aurélie (la mère de Félix Éboué) et Aurélia puis Victoria. En 1859, Hippolite est inscrit comme charpentier et propriétaire¹⁰ ; leurs enfants, nés dans la décennie 1850, reçoivent une instruction. Aurélie, instruite à l'école des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, est restée attachée à la pratique du catholicisme. Elle continue aussi à utiliser la langue créole¹¹ et elle a porté toute sa vie le costume guyanais traditionnel (madras et casima). Elle sait s'imposer. L'enfance guyanaise de Félix Éboué a été très encadrée.

Aurélie Éboué a été soucieuse de voir ses enfants s'assimiler. En particulier, elle surveille avec intransigeance les devoirs de français, latin et grec de son jeune fils Félix. Rien n'échappe à son exigence de mère.

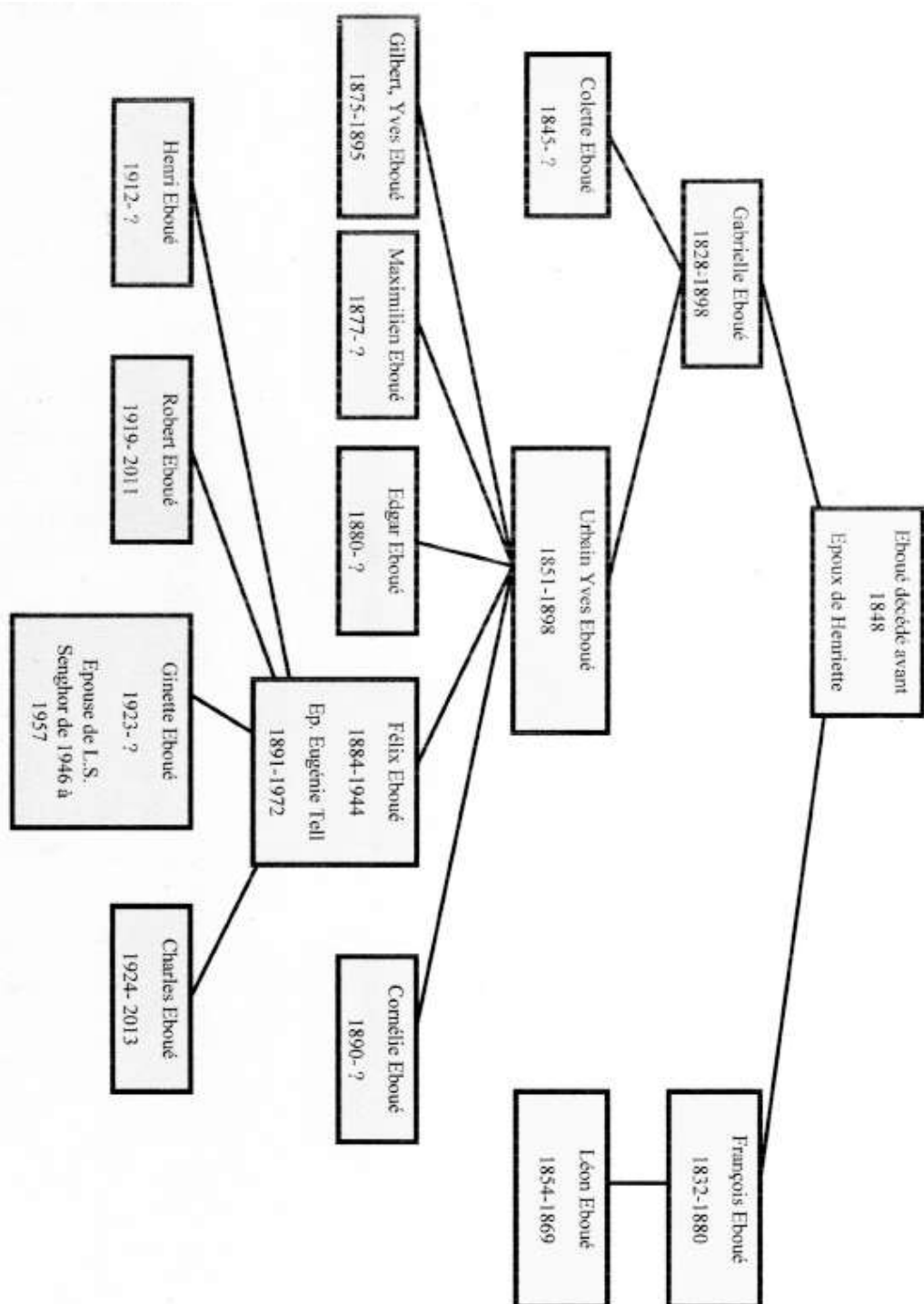
Dans l'entourage du jeune Félix, deux hommes ont compté : Maximilien Liontel et Léon Maran.

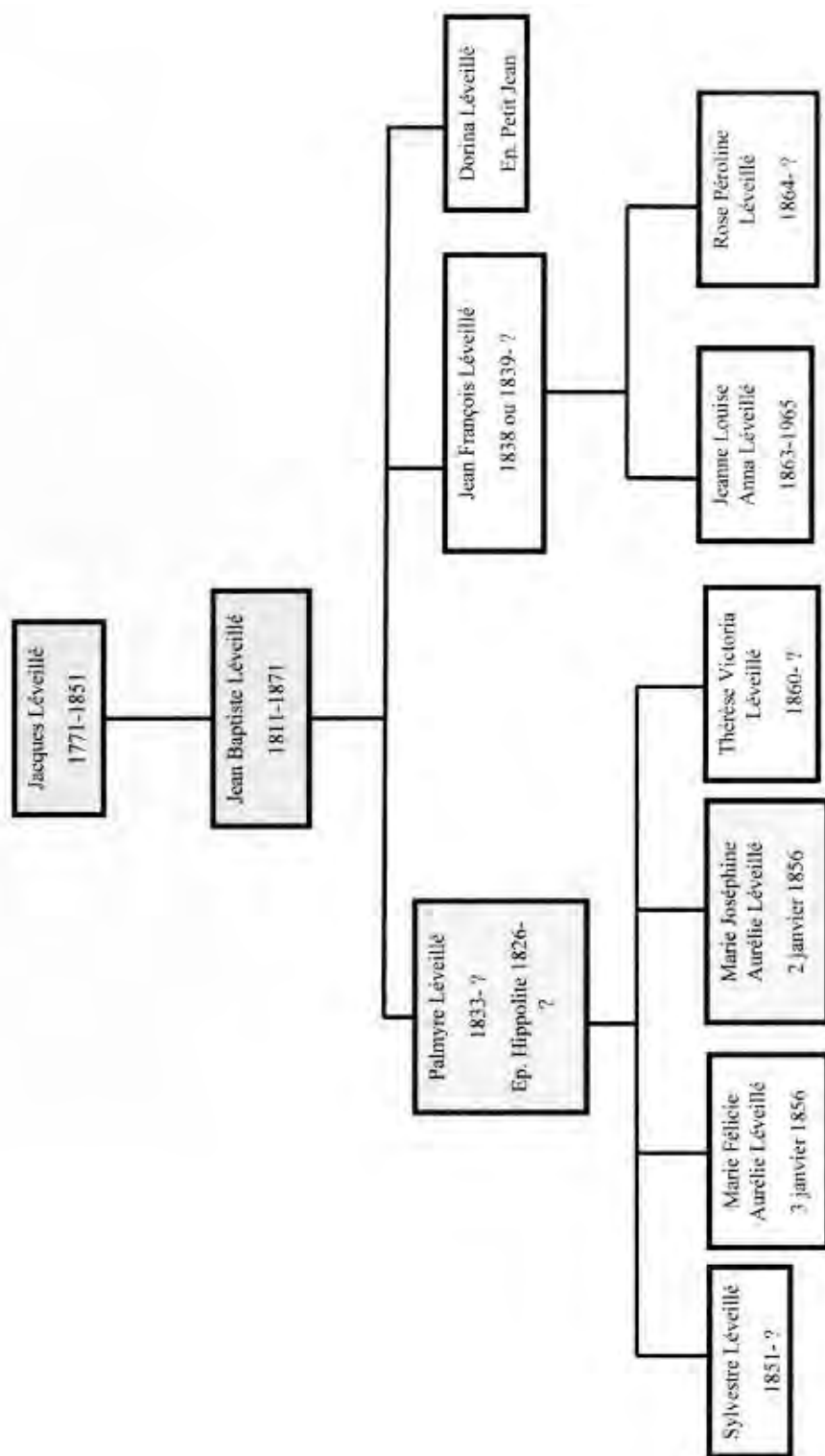
8. Yves, Maximilien, Edgar, Félix et Cornélie.

9. AN, 5Mi/824.

10. AN, 5Mi/823.

11. La langue créole est un mélange de la langue du colonisateur avec celle des anciens esclaves et des populations autochtones. La mère de Félix Éboué utilisait le créole en particulier pour citer les « dolos » c'est-à-dire les proverbes guyanais qu'appréciait fort le jeune Félix. Weinstein, *Éboué*, Oxford University Press, 1972, p.14.





Félix Éboué a toujours considéré Maximilien Liontel comme un « oncle ». Intégré à l'École militaire de St Cyr, dans la promotion Alsace-Lorraine, il avait été réformé en janvier 1873 pour raison de santé. Licencié en droit, admis dans la magistrature coloniale comme haut fonctionnaire, il est devenu substitut du procureur de la République, puis procureur général. Il est noté comme un « excellent et incomparable orateur » avec un « caractère difficile »¹². Dans les années 1880, affecté à la Martinique, il s'oppose aux grands békés au moment où le climat politique local est en effervescence : avec l'affirmation du régime républicain en métropole, les hommes de couleur, noirs et mulâtres, sont nombreux à être élus dans les Conseils municipaux et au Conseil général : les békés craignent de perdre leur pouvoir et leur influence¹³. Muté en 1886 à la Guadeloupe, Liontel soutient deux socialistes, Gérault-Richard¹⁴ et Légitimus¹⁵, les deux fondateurs du parti socialiste guadeloupéen qui se battent pour l'égalité des droits sociaux et politiques. Il se livre lui-même à une propagande électorale « en faveur du parti séparatiste ».

Envoyé à la Guyane, Liontel est tout aussi mal vu du député Ursleur¹⁶ que du gouverneur Émile Merwart¹⁷. Finalement, il finit sa carrière

12. ANOM, dossier FM, EE//1298/18 et EE/II /1489/2.

13. Pour les Blancs créoles, « il ne serait question de rien moins que d'établir chez nous le socialisme... Nous ne sommes pas bien loin de la Terreur ». Comme d'habitude, à les entendre, le massacre des Blancs était proche et le socialisme était à nos portes. Aussi réclamèrent-ils la suppression du suffrage universel ». Cité par Armand Nicolas, *Histoire de la Martinique*, t.2, L'Harmattan, 1997, p.130-131.

14. Géraud-Richard (1860-1911) journaliste de la Sarthe, socialiste, député de la Seine de 1895 à 1898, proche de Jean Jaurès qui l'envoie à la demande de Légitimus en Guadeloupe, est élu conseiller général en 1893 puis député en 1895-1898 et 1902-1911.

15. Hégésippe Légitimus (1868-1944), est issu d'une famille noire modeste ; journaliste et socialiste, il fonde en 1891 le journal *Le Peuple*. Il défend les déshérités contre la bourgeoisie capitaliste et appelle à l'autonomie. Elu conseiller général en 1893, il devient le premier député noir de l'île (1898-1902 et 1906-1914). Il est le fondateur du parti socialiste guadeloupéen et réclame l'égalité des droits sociaux et politiques.

16. Henri Louis Hippolyte Ursleur (1857-1917) est un Blanc créole, d'origine alsacienne. Licencié en droit, avocat, élu conseiller général en 1888 ; il devient maire de Cayenne en 1890. En 1898, il est élu député contre le député sortant Franconie, socialiste, en fonction depuis 1879. Inscrit au groupe radical-socialiste, il est réélu en 1902 puis battu par Franconie en 1906. Il s'est attaché au développement de l'exploitation des mines d'or et s'est opposé à la transplantation pénale en Guyane.

17. Émile Merwart, 1869-1960, secrétaire général puis gouverneur par intérim de

à Paris où il a été appelé en 1905, la même année où « son neveu » Félix arrive pour préparer l'École coloniale. Militant socialiste, défenseur des Noirs, il a incarné pour le jeune Éboué l'exemple d'un magistrat manifestant une volonté inébranlable de faire respecter l'égalité républicaine ; il a été son premier modèle, celui d'un homme qui voulait conjuguer la justice et le socialisme.

Léon Maran¹⁸, proche lui aussi du père d'Éboué, est entré dans l'administration coloniale le 1^{er} juin 1881 comme « écrivain des directions de l'intérieur » en Guyane. Il est reconnu « très laborieux », « intelligent », « actif, dévoué ». Il a l'appui des députés guyanais Franconie¹⁹ et Gerville-Réache²⁰. Entre 1884 et 1899, il gravit tous les échelons de l'administration coloniale : commis, commis principal, sous-chef de bureau, chef de bureau puis secrétaire général passant des Antilles au Congo français, en Côte-d'Ivoire, au Gabon puis en Oubangui-Chari-Tchad où il est en poste jusqu'en 1909. Léon Maran a été pour l'adolescent un autre modèle qui lui a montré le chemin de la réussite possible dans l'administration coloniale, d'une carrière et d'une action efficace.

Par son entourage familial, Éboué a été sensibilisé aux injustices de la société post-esclavagiste : il a compris très tôt que si tous les hommes noirs de Guyane sont libres et citoyens, si certains sont instruits et occupent des fonctions élevées de l'administration et de la vie politique, s'ils font fonctionner l'économie, ils restent victimes de discrimination raciale ; ils ne bénéficient pas des mêmes droits, des mêmes devoirs que les Français de métropole. D'où la revendication très forte de l'assimilation qui s'exprime dans ce milieu après les années 1880 pour être reconnu Français à part entière, « Français tout court ». Le racisme est une réalité qu'ils vivent mal et qu'ils supportent d'autant plus mal qu'ils sont arrivés à des postes importants et les heurts, s'ils peuvent n'être que verbaux, n'en sont pas moins violents. Dans ce contexte raciste, l'école est perçue comme un

la Guyane de 1899 à 1903.

18. ANOM, dossier EE/III118/2. Léon Maran est le père de René Maran, ami d'enfance d'Éboué et écrivain.

19. Gustave Franconie, (1845-1910), est issu d'une famille de Blancs créoles. Elu député radical puis socialiste de Guyane de 1879 à 1898, il retrouve son siège en 1906. S'est intéressé à l'organisation municipale de la Guyane.

20. Gaston Gerville-Réache, (1854-1908), fils d'un greffier à la cour d'appel de Pointe-à-Pitre, avocat ; élu député radical de 1881 à 1906.

outil d'ascension sociale qui permet l'intégration (avoir sa place dans la société) et l'assimilation (être semblable par les droits et les devoirs).

Le jeune Éboué a été façonné dans cette certitude que seule l'instruction permettrait aux Noirs d'égaliser les Blancs. Plus jeune qu'Éboué, Gaston Monnerville écrit dans ses mémoires²¹ : « *En 1897, moins de cinquante ans s'étaient écoulés depuis la libération des esclaves ; bien court laps de temps dans l'histoire humaine d'un pays. Et pourtant, déjà, deux générations de Guyanais et d'Antillais avaient été formées à l'école de la France. Rapide et surprenante évolution [...] Et non pas une évolution superficielle, à fleur d'esprit, mais au contraire une évolution en profondeur, solide, implantée sur des bases solides, celles de l'école de Jules Ferry. Dans nos petits pays, on parle encore de la « grande génération de 1882 ». Il s'agit de ces éducateurs, de ces maîtres d'école que le tenace Vosgien envoya dans les “quatre vieilles” pour y mettre en œuvre la loi de la République nouvelle, instituant l'instruction laïque, gratuite et obligatoire. [...] L'instauration de l'école publique, avec son obligation de gratuité et de fréquentation, constituait un apport exceptionnel à l'éducation des masses tout récemment rendues à une vie de liberté. Aller à l'école, ou y envoyer ses enfants, c'était pour elles une véritable promotion sociale* ».

L'enseignement primaire, laïc, gratuit et obligatoire s'installe à Cayenne entre 1881 et 1886 et les décrets d'octobre 1889 enlèvent progressivement l'enseignement aux congrégations religieuses. L'école laïque républicaine représente par excellence le lieu d'acquisition des valeurs et des connaissances qui permettent de se franciser et de s'intégrer. Elle est à l'origine de l'attachement national et patriotique d'Éboué, le lieu de transmission aussi d'une certaine idée de la France, celle de la « mère patrie », émancipatrice et source des Lumières, foyer de la civilisation en Europe : « *Dans ma petite enfance, oui, incontestablement, [...] j'ai été formé au civisme, à l'amour de la République et de la France sur les bancs de l'école publique* »²².

Ulrich Sophie a le même souvenir des garçons de neuf et dix ans, dont le jeune Éboué, quittant la classe du soir en chantant²³ :

21. Gaston Monnerville est né à Cayenne en 1897.

22. Gaston Monnerville, *Témoignage. De la France Équinoxiale au Palais du Luxembourg*, réédition Rive Droite, 1997, p. 20-21-26.

23. Ulrich Sophie, *Le gouverneur général Félix Éboué*, éditions Larose, 1950, p.39-40

« Chantons, amis, le doux pays de France,
Ce doux pays qui nous donna le jour,
Où s'écoula notre joyeuse enfance
Entre les bras de parents pleins d'amour »

Éboué est resté fidèle à l'idée que la France est le pays des droits de l'Homme, source de l'égalité et de la liberté, valeurs suprêmes pour d'anciens esclaves et c'est bien l'école primaire républicaine qui lui a transmis son patriotisme et ses valeurs qui resteront fondamentales pour lui. Cet héritage s'est trouvé enrichi par la formation intellectuelle qu'il acquiert en métropole, d'abord à Bordeaux puis à Paris, des villes où il ne se consacre pas seulement aux études.

L'épanouissement de sa personnalité

À cette époque, l'école fonctionne avec deux niveaux distincts : l'école primaire laïque et gratuite et l'enseignement secondaire, payant, réservé à l'élite ou aux rares élèves reçus au concours des bourses. Au Collège de Cayenne, l'enseignement s'arrêtait à la classe de quatrième et comme la mère de Félix Éboué n'avait pas les moyens de financer des études loin de Cayenne, la famille songe d'abord à orienter le jeune garçon vers l'administration²⁴. En juillet 1901, il est reçu au concours des bourses et le gouverneur Émile Merwart²⁵ signe le décret qui permet à Félix Éboué de poursuivre sa scolarité avec une « demi-bourse ». En septembre 1901, pour la première fois, il quitte la Guyane et arrive à Bordeaux où il entre en classe de troisième au Grand Lycée de Bordeaux, le futur lycée Montaigne.

Malgré l'éloignement familial et le soleil des Tropiques qui lui manque, plusieurs tendances s'affirment en lui : son intérêt pour l'Afrique, le droit, la justice et sa passion pour le sport dans lequel il s'illustre à l'échelle régionale et nationale. Très vite, le sport devient bien plus qu'un enjeu physique : respecter les règles et ses adversaires représente

24. Brian Weinstein, *Éboué*, Oxford University Press, 1972, p.15.

25. Émile Merwart, 1869-1960, devient lieutenant-gouverneur en Oubangui-Chari et au Tchad de 1906 à 1909 où il retrouve Éboué, Académie des Sciences d'Outre-Mer, *Dictionnaire biographique des anciens élèves de l'ENFOM*, t. II, p.1993.

l'apprentissage même de la vie sociale. Il commence à penser « servir en Afrique noire » : « Les hommes de ma génération ont vécu dans une atmosphère d'aventure, d'exploration. Le mystère de l'Afrique a poussé beaucoup d'entre nous vers le continent noir. L'Afrique, berceau de mes ancêtres, a toujours exercé sur moi une attirance ». Faut-il voir là l'influence de « l'oncle » Liontel qui a travaillé en Côte d'Ivoire²⁶ ? Ou l'influence de Léon Maran devenu secrétaire général en Oubangui ? C'est aussi à cette époque qu'Éboué se passionne pour les récits de Livingstone, Stanley, Brazza, Marchand. Comme pour son ami René Maran, l'Afrique et ses cultures l'attirent²⁷. De tous ces explorateurs, Jean de La Roche avance que c'est plus particulièrement la personnalité de Savorgnan de Brazza qui aurait touché le cœur d'Éboué, l'aurait incité à pénétrer à son tour « au cœur des ténèbres »²⁸. En 1905, après le baccalauréat de philosophie, il part pour Paris. Il a décidé de briguer l'École coloniale.

L'École coloniale avait ouvert en 1889 une section pour former des administrateurs destinés à l'Extrême-Orient et en 1892 une section africaine remarquée par Éboué. Un concours d'entrée est créé en 1896 pour sélectionner des candidats encore peu nombreux à être attirés par une carrière outre-mer. Entré à la « Colo », Éboué n'a nul besoin de forcer son talent pour sortir dans un bon rang²⁹ : les postes prestigieux d'Asie sont réservés aux premiers et il est sûr d'obtenir un poste dans l'une des colonies peu prisées d'Afrique noire. C'est ce qu'il veut. En conséquence, il consacre beaucoup de temps à se cultiver, nouer des relations, former son esprit, fréquenter les musées et les salles de concert (à Bordeaux, il aimait aller écouter les opéras au Grand Théâtre). Il retrouve ses amis au café pour jouer au bridge et quand les fonds le permettent, autour d'un plat à partager. Il aime passer du bon temps, bien vivre quand il le peut. L'historien Weinstein parle d'une « maîtresse italienne ». Surtout, il pratique

26. Article de Gilbert Mangin, secrétaire perpétuel de l'ASOM, *Félix Éboué à l'École Coloniale*, 1994, p. 102.

27. Jean de La Roche, *Le gouverneur général Félix Éboué, 1884-1944*, Hachette, 1957, p.15-18 et Albert Maurice cite Éboué dans son ouvrage, *Félix Éboué, sa vie et son œuvre*, Bruxelles, 1954, p.6.

28. Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*, 1898, réédité par les éditions Autrement, 2011. Dans la liste des ouvrages contenus dans la bibliothèque à Asnières, on trouve la mention d'une biographie de Joseph Conrad.

29. ANOM, FM EE 11 40 94. En fin d'études, il a été reçu 23^e sur 27 et en section africaine, 14^e sur 17.

assidûment le sport. Si on en croit son concitoyen, Ulrich Sophie³⁰, Félix Éboué était déjà au Collège de Cayenne débordant d'adresse et d'agilité pour le jeu de barres, un jeu proche du football. C'est au lycée de Bordeaux qu'Éboué, passionné, montre d'excellentes dispositions physiques. Il est grand et bien bâti et le lycée possède une association sportive dynamique, *Les Mugnets*, dans laquelle il devient un joueur remarqué et apprécié. Il joue au rugby au B.E.C. (Bordeaux Étudiants Club) avec René Maran³¹ et au football. Il participe aux déplacements de son équipe sous les couleurs du SBUC (Stade Bordelais Université-Club) et du Sporting club universitaire de France. « En rugby, il jouait avant tout dans l'équipe seconde du SBUC. Rude joueur, il tirait toujours le ballon des cafouillages »³². Il s'illustre aussi dans la course à pied à l'échelle régionale et nationale et sa spécialité est le 100, 400 et 800 mètres. « Éboué conserva au tréfonds de lui-même un fervent amour du sport »³³. Peut-être est-ce au cours de ces rencontres sportives qu'il se lie d'amitié avec un normalien de la rue d'Ulm, resté longtemps proche de lui par les goûts et les idées : Yvon Delbos³⁴. Le sport demeure pour lui bien plus qu'un apprentissage social, bien plus qu'un enjeu physique : il a dit et répété que la vie est un sport et qu'il faut savoir « jouer le jeu »³⁵ : respecter les règles et savoir perdre en respectant ses adversaires. Cette règle est devenue pour lui un résumé de sa philosophie.

À la fin de l'année 1908, son diplôme en poche, Éboué postule pour un poste en Afrique noire : « À l'encontre de trop de ses congénères, il ne parviendra jamais à oublier que ses arrière-grands-parents ont été transportés des côtes de l'Afrique occidentale aux côtes guyanaises [...] Sa mission est d'effacer ce qui n'aurait jamais dû être. Ce qu'il sait devoir

30. Ulrich Sophie, *Le gouverneur général Félix Éboué*, Éditions Larose, 1950, p.29.

31. ADG. Article des docteurs Meydieu et Montestruc, journal *Le Sportif*, 5 février 1949, René Maran jouait lui « sous les couleurs du *Sport Athlétique Bordelais*. » Voir *Un homme pareil aux autres*, A. Michel, 1962, p.33.

32. René Maran, *Félix Éboué, Grand commis et loyal serviteur (1884-1944)*, rééd. L'Harmattan, 2007, p.13.

33. Ulrich Sophie, *Ibid.*, p.32.

34. On peut en effet s'interroger : il est curieux que le témoignage le plus précieux sur la jeunesse normalienne de Delbos – celui de son condisciple Émile Bouvier – ne cite jamais le nom d'Éboué.

35. Cette expression, souvent reprise quand on parle de l'action d'Éboué, est tirée du discours prononcé le 1^{er} juillet 1937 à la distribution des prix du lycée Carnot de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe.

à l'abolition de l'esclavage lui a donné une âme de militant. L'esprit de Victor Schœlcher le hante. Il servira donc en Afrique noire. Il honorera, ce faisant, la mémoire du grand abolitionniste, et remplira le rôle de truchement entre ses frères de race et l'Europe qui l'a au fond, poussé à la tâche qu'il a choisie. Rien ne l'empêchera de la mener à terme. Il est prêt à y exercer sa force patiente épurée par les leçons du stoïcisme »³⁶.

Ses attaches familiales et relationnelles en Guyane, ses études en métropole ont fixé les grands traits de la personnalité de Félix Éboué. Son évolution est caractéristique de celle qui a été constatée à partir des années 1880, dans les données généalogiques des familles d'anciens esclaves attachés aux valeurs républicaines. La même grande exigence s'est développée chez eux : conscients de leurs droits, qu'ils veulent faire respecter, intégrés à la nation française, ils revendiquent une assimilation complète et indéfectible. Leurs enfants, comme Félix Éboué, qui appartiennent à la troisième génération après 1848, sont porteurs de ces espoirs. Mais, Noirs ayant accédé par leurs études à des positions plus ou moins élevées, ils doivent assumer leur identité dans un monde empreint de racisme. Entre reconnaissance à la mère patrie et défense de sa culture d'origine, la position peut être ambiguë ; ce à quoi Éboué a dû faire face pendant toute sa carrière.

Ses origines familiales revendiquées, son identité marquée par un entourage attentif, Félix Éboué, nouvellement breveté depuis le 30 novembre 1908, muni de ses diplômes et d'un certificat de bonne moralité délivré le 1^{er} novembre par le maire du VI^e arrondissement de Paris³⁷, attend sa nomination. Il a demandé à être envoyé en Afrique noire sur « la terre de ses ancêtres ». Pourquoi désirait-il aller dans cette partie de l'Afrique où des abus commis par l'administration et par les sociétés concessionnaires venaient d'être révélés en haut lieu ? Il est probable qu'il n'avait pas connaissance de la mission Brazza³⁸ et qu'il devait ignorer la situation.

36. René Maran, *Ibid.*, p.18.

37. ANOM, dossier Éboué, FM, EEII4094.

38. La mission dirigée par Pierre de Brazza était partie en avril 1905 ; Brazza est mort sur le chemin du retour à Dakar en septembre. Une commission présidée par Lanessan a été envoyée du 6 octobre au 19 décembre 1905 afin de mener une enquête. Le rapport imprimé en 1907 est resté confidentiel. Le rapport du capitaine Saintoyant sur la mission Brazza, fut publié en 1960 par Charles André Julien et *Le rapport Brazza. Mission d'enquête au Congo : rapport et documents. 1905-*

Descendant d'esclaves, éprouvait-il le besoin de renouer avec ses origines, avec la « Mère Afrique » ? Ce choix pouvait aussi représenter pour lui, Noir, Guyanais, d'origine modeste, une possibilité de réussite, d'ascension sociale et la reconnaissance d'une parfaite assimilation. À cette époque, de nombreux fonctionnaires issus des « vieilles colonies » exerçaient une fonction dans les colonies d'Afrique occidentale et équatoriale. Éboué en avait fréquenté dans l'entourage de ses parents tels que son « oncle » Maximilien Liontel et les pères de ses amis, Camille Lhuerre et René Maran. Ils ont pu l'encourager à s'engager dans cette voie où les difficultés ne manquaient pas mais où il pourrait mettre à profit ses capacités, manifester sa personnalité, satisfaire ses ambitions. A cela a pu s'ajouter par la suite un attachement sincère aux populations et à une nature hostile.

L'élève administrateur Éboué est affecté à Madagascar. Ce n'est pas tout à fait le projet longuement mûri mais il réussit à permuter avec un de ses camarades de promotion. Le 23 décembre, il obtient sa mutation pour le Congo français³⁹. De nombreux Antillais et Guyanais s'y trouvaient en poste dans l'administration coloniale mais rares étaient ceux qui sortaient de l'École coloniale⁴⁰. Il part avec des idées et une ambition. L'administration coloniale ne lui offrait pas la voie de la facilité. L'épreuve du terrain l'attendait : il était mis à la rude école de la brousse.

1907, édit. Le Passager, en mars 2014.

39. En 1908, le « Congo français » désigne l'ensemble des colonies d'Afrique centrale qui devient l'AEF en 1910 comprenant le Tchad-Oubangui-Chari, le Gabon et le Moyen-Congo.

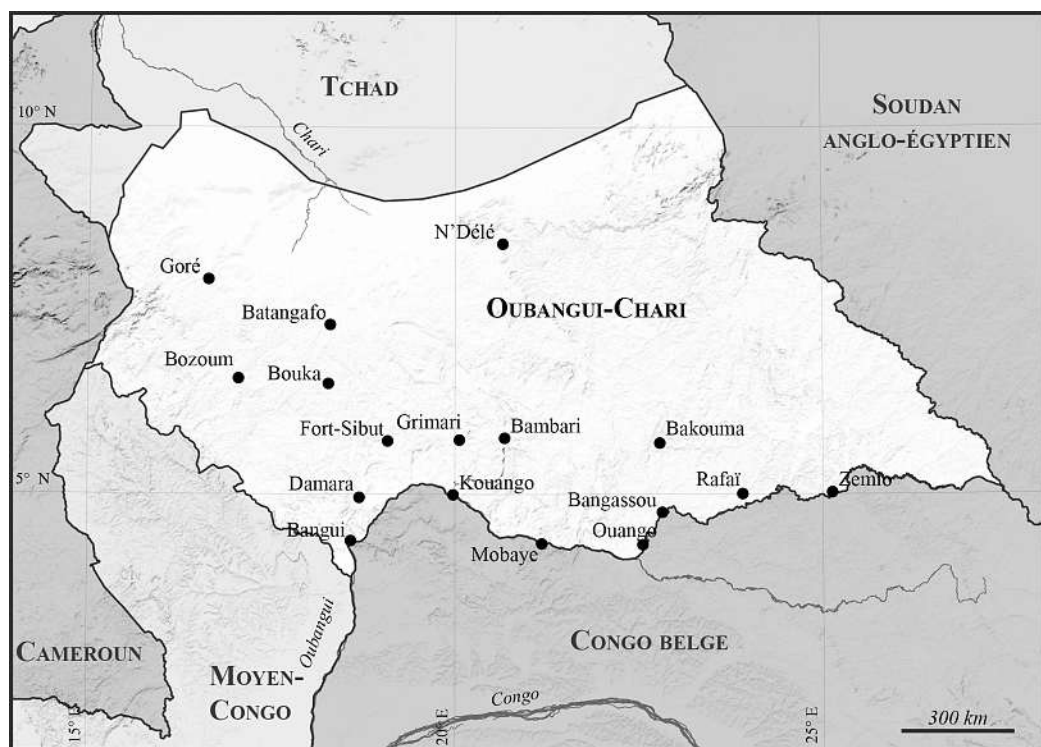
40. « En 1907, sur les cinq cents fonctionnaires d'autorité que compte l'Afrique française au sud du Sahara, soixante-dix seulement sortent de l'École coloniale ». Vincent Joly, *L'Europe et l'Afrique de 1914 aux années soixante*, PUR, décembre 2011, p. 57.

2

1908-1931

L'Oubangui-Chari, l'école de l'Afrique

Félix Éboué quitte Bordeaux le 25 décembre 1908, la veille de son anniversaire : il va avoir vingt-quatre ans. Il séjournera en tout vingt-deux ans en Oubangui-Chari. Au cours de ses cinq séjours, il sera nommé successivement dans six circonscriptions ce qui lui permettra de couvrir une grande partie de l'Oubangui-Chari. Il découvre, s'adapte, apprend son métier, acquiert une expérience, se forge une méthode, s'affirme, ce qui finit par l'opposer à sa propre hiérarchie. Ses cinq séjours peuvent se regrouper en trois périodes au cours desquelles il gravit, non sans difficultés, les échelons de l'administration coloniale. Apprécié dans un premier temps pour ses capacités d'adaptation à un pays difficile, pour sa réussite à imposer les exigences de l'administration coloniale à des populations rebelles et en révolte permanente, il se heurte rapidement à sa hiérarchie dès qu'il commence à affirmer sa méthode et ses idées.

Carte 3 : L'Oubangui-Chari¹

Chronologie

1^{er} séjour (3 ans 1 mois 5 jours) *janvier 1909-janvier 1912*. Affecté à Bozoum puis Bouka.

2^e séjour (4 ans 8 mois 16 jours) *décembre 1912-septembre 1917*. Affecté à Diouma (nord-est de Damara) puis à Damara, puis à Kouango.

3^e séjour (3 ans 2 jours) *juillet 1918-juin 1921*. Affecté à Kouango puis à Bambari.

4^e séjour (2 ans, 8 mois) *septembre 1923-juin 1926*. Affecté à Bangassou.

5^e séjour (3 ans, 4 mois) *novembre 1927-mars 1931*. Affecté à Bangassou puis à Fort-Sibut, puis à Bambari.

1. L'actuelle République Centrafricaine.